

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JULIEN DE COPPEL

Séance du 7 MAI 2009

COMPTE RENDU

Affiché en exécution de l'article L. 121-17 du Code des Communes

L'an deux mille neuf, le 07 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Julien de Coppel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Liliane AVIT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 02 mai 2009

Présents : Mesdames Béatrice BRASSEUR, Gaëlle MARTINI, Françoise MAUREL Charline MONNET Agnès VALERO, Messieurs Dominique LABOUREAU, André FAURIAT, Patrick CHAVAROT, Christian VAURIS, Daniel PRADIER, Christophe PIRIN, Mickaël LAGIER, Christophe BECHERIAS, André BELVERGE.

Absents, Excusés : Néant

Procurations : Secrétaire de séance : Monsieur Patrick CHAVAROT

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Madame le Maire donne lecture du compte rendu précédent en particulier la présentation des budgets, la validation du plan de financement amendes de police, l'adhésion à l'epf SMAF, les questions et informations diverses. Le Conseil Municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

DEMANDE D'URBANISME

Trois demandes (CU et PC) sont en cours dont 2 pour la même personne au cerfeuil de Roche et seront examinées prochainement par la commission Urbanisme, ainsi qu'une demande de PC à Boisseret. Un problème est à régler à Lassias : des démarches n'ont pas été menées jusqu'à leur terme et un bâtiment démoli n'a pas été rétrocédé au Conseil Général, élargissement de la RD. De plus une parcelle également démolie, en partie, n'a pas été rachetée à son propriétaire.

PROLONGATION DU CONTRAT TEMPORAIRE POUR UN AGENT REMPLACANT

Madame le Maire indique, que suite au départ de l'employée chargée de l'APC (Agence Postale Communale) et d'autres travaux sur la mairie et l'école, et compte tenu du fait qu'un contrat d'agent contractuel existe, il y a lieu de se prononcer pour la prolongation de ce contrat (emploi non permanent - Contrat à Durée Déterminée pour un besoin occasionnel) sur une durée de 15 jours du 16 mai 2009 au 31 mai 2009.

Le conseil se prononce à l'unanimité.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL EN CONTRAT AIDE

Madame le Maire expose la nécessité de recruter une personne sur un emploi communal polyvalent : tenue de l'Agence Postale Communale, assistance aux tâches administratives, remplacement du personnel scolaire et périscolaire, et aides aux agents techniques.

Cette personne sera recrutée sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à partir du 1^{er} juin 2009. Ce type de contrat a pour objectif de favoriser l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Le contrat est à durée déterminée d'au moins 6 mois renouvelable deux fois, jusqu'à 24 mois maximum.

Son horaire sera de 28 heures par semaine.

La personne sera présentée au personnel et aux élus lors d'une prochaine réunion.

La convention sera signée avec le Pôle Emploi, et précisera les modalités particulières d'accompagnement et de formation.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA VOIRIE (Programme sur 2 à 3 ans)

Madame Le Maire présente le programme de la voirie 2009, 2010 et 2011 et propose les plans de financement présentés ci-dessous.

Les priorités ont été fixées en fonction de la nécessité et de l'urgence des travaux.

VOIRIE DES COMMUNES 2009

TRAVAUX REALISES	MONTANT en € H.T.
Publicité marché public	500 €
La Grande Charrère : réfection de voirie en bitume	12 475 €
Liaison St Julien/Lydes : réfection de voirie en bitume	32 192 €
Parking salle des Associations : en bitume	3 105 €
Chemin rural de Robichon : apport de matériaux	10 270 €
Chemin de Boisseret sortie Nord/Est : réfection de voirie en bicouche	7 060 €
MONTANT TOTAL HT	65 602 €
<u>PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGE</u>	
Subvention Conseil Général (30 % du montant HT)	19 680 €
Subvention exceptionnelle des parlementaires	5 000 €
Total T.V.A. 19.6 %	12 858 €
MONTANT T.T.C.	78 460 €
Fonds propres communaux	53 780 €

VOIRIE DES COMMUNES 2010

TRAVAUX REALISES	MONTANT en € H.T.
Publicité marché public	500 €
Chemin de Lydes : réfection de voirie en bitume	5 765 €
Chemin de Rongheat côté Ouest : réfection de voirie en bitume	26 444.5 €
Chemin de Rongheat côté Sud : apport de matériaux	17 100 €
Chemin de Rongheat côté Nord : réfection de voirie en bicouche	3 810 €
Chemin de Rongheat côté Est : réfection de voirie en bitume	8 555 €
MONTANT TOTAL HT	62 174.5 €
<u>PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGE</u>	
Subvention Conseil Général (30 % du montant HT)	18 652 €
Total T.V.A. 19.6 %	12 186 €
MONTANT T.T.C.	74 361 €
Fonds propres communaux	55 708 €

VOIRIE DES COMMUNES 2011

TRAVAUX REALISES	MONTANT en € H.T.
Publicité marché public	500 €
Chemin des Petites Charettes : réfection de voirie en bitume sur la partie basse	6 390 €
Chemin des Petites Charettes : réfection de voirie en bitume sur la partie haute	6 730 €
Chemin du cimetière à Contournat : réfection de voirie en bitume	6 300 €
Chemin du cimetière à l'Hôpital : réfection de voirie en bitume	6 371 €
Chemin de Coppel : réfection de voirie en bitume	11 345 €
Chemin d'accès à Serpes : réfection de voirie en bitume	24 760 €
MONTANT TOTAL HT	62 396 €
<u>PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGE</u>	
Subvention Conseil Général (30 % du montant HT)	18 718 €
Total T.V.A. 19.6 %	12 229 €
MONTANT T.T.C.	74 626 €
Fonds propres communaux	55 907 €

Dans un premier temps, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, valide les programmes des travaux ci-dessus énumérés.

Dans un deuxième temps, il charge Madame le Maire, de présenter le dossier retenu afin de solliciter une aide financière du Conseil Général et du Ministère de l'intérieur.

AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX : (Logements, garages et pré)

Madame le Maire soumet à l'assemblée, l'augmentation annuelle du prix des loyers, à compter du 1er juillet 2009. Elle propose une augmentation de 2.83 %, correspondant à la variation annuelle INSEE du 4ème trimestre 2008, et correspondant à un indice de référence des loyers.

Loyer précédent X indice de référence des loyers du trimestre concerné (117,54)

Indice de référence des loyers

du même trimestre l'année précédente (114,30)

Soit un coefficient de 1,028346457

Type de logement	Loyer 2008	Loyer 2009	Charges au 01.07.2009	TOTAL
T2 – 1 Les Hirondelles	274.66	282.45	22.87	305.32
T2 - 2 Les Hirondelles	282.34	290.34	12.87	303.21
T3 – 1 Les Hirondelles	311.54	320.37	20.49	340.86
T3 – 2 Les Hirondelles	330.99	340.37	30.49	370.86
+ Garage	29.43	30.26		30.26

Total =	360.42	370.63		401.12
T1 – Le Bourg	268.11	275.71	14.86	290.57

Le Conseil Municipal adopte cette augmentation, et charge Madame le Maire de transmettre l'information aux locataires et à la Trésorière.

Concernant le loyer du pré communal près du cimetière, et la location du garage, Madame le Maire propose la même augmentation de 2.83 %.

	Périodicité	Loyers 2008	Loyers 2009	TOTAL
Pré	Annuelle	31.40	32.29	32.29
Garage	Mensuelle	9,36	9,62	9,62

Le Conseil Municipal adopte cette augmentation, et charge Madame le Maire de transmettre l'information aux locataires et à la Trésorière.

CHEQUE A ENCAISSER

Madame le Maire précise que la Lyonnaise des eaux après relevés de compteurs à la station d'épuration et au poste de relevage du pont de Gauthier, a noté deux excédents en notre faveur :

- 253.74 € pour la référence 38397400
- 83.17 € pour la référence 38535900

Ces sommes seront enregistrées sur le compte 6061 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à l'unanimité à procéder au recouvrement de ces chèques.

QUESTIONS DIVERSES:

Choix du prestataire pour la construction d'un columbarium au cimetière de Saint Julien : Les devis sont à réactualiser. Le choix se porte sur un columbarium dont on peut faire le tour (Pas de mur) avec 12 places. Au prochain conseil les éléments nouveaux seront présentés afin de faire le choix définitif du prestataire.

Soutien de la commune aux prisonniers Tibétains : Lecture a été faite du courrier en réunion préparatoire. Il est demandé aux membres du conseil de se prononcer. Les membres du conseil municipal adoptent la proposition de soutien à un prisonnier tibétain.

Reprise des travaux de voirie 2008 : L'entreprise Billet a repris ses travaux.

Débroussaillage et « nids de poule » : Les travaux sont commandés au SI VOM. Il est rappelé qu'il faut attendre les accords de subvention avant de commencer les travaux.

Canalisation de la fontaine de Saint Julien: Ce conduit va être vu par les pompiers afin de le déboucher. Si travaux importants à entreprendre, ils le seront dans le cadre d'un programme subventionné « Réhabilitation du petit patrimoine », mais seulement en 2010.

Canalisation bouchée au Chalard : Voir sur place.

Cahier des charges pour une étude sur l'ensemble des bâtiments communaux : Mme Le Maire a donné à tous les élus une première ébauche du cahier des charges, afin que celle-ci soit complétée pour être fournie aux architectes. Cette demande, inscrite au budget, doit permettre d'avoir différentes solutions afin que les élus fassent leur choix. La question est de savoir si l'on retient un ou plusieurs architectes. Le groupe de travail doit se réunir pour compléter ce cahier des charges.

INFORMATIONS DIVERSES :

Commémoration du 8 mai au monument aux Morts Samedi 9 mai après la messe de 18h30, vers 19h30.

Brocante de l'Amicale laïque le 8 mai sur le breuil.

Dimanche 10 mai : ventes de plants sur la place de Saint Julien.

Vendredi 15 mai : Théâtre à Saint Julien ;

Diverses dates de réunions ou de rencontres et Rendez-vous sont données.

Le mois prochain : 14 juin : week end du Patrimoine de Pays

Thème : « Patrimoine en hauteur »

LAMPES A REPARER : Aucune.

Fin de la séance à 22 heures 35.